

Compte-rendu du conseil municipal

Séance du 14 octobre 2016

L'An deux mil seize, le quatorze octobre à 20 heures, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. Christian COURAULT, Maire.

Date de convocation : 30 septembre 2016

Conseillers en exercice	11	Conseillers présents	9	Procurations	1
-------------------------	----	----------------------	---	--------------	---

Présents : Max LÉGARÉ, Pierre VACHER, Michel CHATEAU, Étienne COUGNY, Jean-Luc BERGER, Marguerite FAUQUET, Marie-France VACHER, Christophe THIRY

Absent : Thierry COULON

Procuration de : Cécile BERGER à Jean-Luc BERGER

Le secrétariat a été assuré par la secrétaire de mairie : Michèle BERGER

La séance est ouverte à 20h05.

Le maire soumet au conseil l'adoption du compte rendu de la séance du 22 juillet 2016, celui-ci est adopté à l'unanimité.

1 / Devis à approuver pour les toilettes publiques

Pour la réalisation des toilettes publiques, en séance du 10 novembre 2015, le conseil municipal a approuvé un estimatif de 24 980€ HT, réalisé pour la demande de DETR. Le maire demande aujourd'hui l'examen des devis suivants :

- Courault Services : 19 538.80€ comprenant le terrassement : 1 355.84€, la maçonnerie : 9 866.19€ la charpente couverture : 4 792.97€, le carrelage : 3 152.80€ et la peinture : 371.00€
- Château Michel : 2 406.00€ pour la fourniture et l'installation des appareils sanitaires
- Château Michel : 1 960.00€ pour l'électricité
- Lemaitre François : 1 824.00€ pour la menuiserie

Après avoir délibéré, le conseil approuve l'ensemble des devis à l'unanimité.
Cette dépense sera imputée au programme n° 28.

2 / Devis cloches de l'église

La société Horloges PLAIRE, qui veille au bon fonctionnement des cloches de l'église, nous a transmis 2 devis suite à son dernier passage.

Le maire accompagné de Michel CHATEAU en qualité d'électricien, monteront dans le clocher pour essayer de se rendre compte des travaux recommandés par l'entreprise.

3 / Devis décorations électriques de Noël

Le maire rappelle au conseil que nous avons prévu au budget 2016 de changer les décors électriques de Noël. Nous avons demandé un devis à la société DECOLUM : 2 533.50€ HT pour 14 décors (prix tenant compte d'une remise de 10 %)

Le conseil approuve le devis à l'unanimité.

Cette dépense sera imputée au programme 31 article 2158

4 / Devis travaux auberge

Le maire présente un devis de Michel CHATEAU pour déplacement du détecteur d'alarme incendie dans la cuisine de l'auberge, installation de variateurs de lumière et pose de grilles d'aération imposte cuisine pour 778€ HT, ces travaux s'inscrivent dans la continuité de la rénovation suite à incendie

Approuvé à l'unanimité

Cette dépense sera imputée au programme 26 article 2135

5 / Autorisation de signature au maire pour le marché de rénovation de l'école des filles

Vu le code des marchés publics,

Vu le procès-verbal de la commission d'appel d'offres du 1er septembre 2016

Le maire expose au conseil que suite à l'incendie de l'école des filles, nous avons perçu une indemnité permettant de réaliser les travaux. Un avis d'appel public à la concurrence a été lancé et la commission d'appel d'offres a ouvert les plis le 29 juillet 2016.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser M. le maire à signer le marché public suivant :

Programme 12

Rénovation de l'école des filles après incendie

*Lot 1 : Désamiantage
AIRCLEAN PRO – rue du puits – 71420 PERRECY LES FORGES
Montant du marché : HT 22 350.00€*

*Lot 2 : Maçonnerie
COURAULT SERVICES – les auges – 58170 POIL
Montant du marché : HT 6 954.13€*

*Lot 3 : Charpente Couverture
Groupement LEMAITRE – COURAULT SERVICES
Montant du marché : HT 47 428.49€*

*Lot 4 : Menuiserie
LEMAITRE François – rue Ledru Rollin – 58170 LUZY
Montant du marché : HT 28 080.39€*

*Lot 5 : Plâtrerie Peinture
SARL RIEUFORT – 26 rue de la grille 71400 AUTUN
Montant du marché : HT 15 690.34€*

Lot 6 : *Électricité*
CHATEAU Michel – la courbette - 58170 POIL
Montant du marché : HT 3 413.00€

Total du marché : HT 123 916.35€

Les crédits nécessaires sont prévus au budget, programme n° 12

6 / Demande de subvention

Le secours populaire français nous a fait une demande de subvention afin de poursuivre ses activités de solidarité, le conseil ne souhaite pas répondre à cette attente, il préfère des aides plus ciblées.

7 / Contrat d'assurance

La société AXA nous a démarché et proposé un projet de contrat. Il reprend les mêmes garanties que notre contrat actuel chez Groupama, la cotisation annuelle TTC serait de 1 820.24€.

Ce changement nous faisant économiser environ 1000€, le conseil décide d'accepter le projet d'AXA. Il autorise le maire à dénoncer le contrat Groupama et signer avec AXA un nouveau contrat qui débutera le 1^{er} janvier 2017.

8 / Questions diverses

Le maire informe le conseil :

- ✓ Le croisement des routes départementales 981 et 192 au lieu-dit Bourgogne a fait l'objet de sa part de nombreux courriers aux différents services de l'état pour dénoncer la dangerosité de ce carrefour ; toutes les demandes étant restées sans réponses, il a donc envoyé un courrier à Mme Guérin, vice-présidente du conseil départemental de la Nièvre, afin qu'elle fasse avancer ce dossier.
- ✓ Concernant le déneigement de la commune, le maire propose de décomposer en 2 circuits (un au nord, un au sud) car le besoin n'est pas le même.
- ✓ M. et Mme Martinat du moulin du gué nous ont indiqué que dans leur chemin, il serait utile de mettre un camion de concassé.

Il est signalé un poteau Télécom penché à la vendée

La statue du monument aux morts aurait besoin d'être rénovée

Le correspondant défense informe sur la création d'une garde nationale annoncée par l'état.

Nous demanderons un devis pour changement de poteaux incendie sur la partie entre villette et le bas du bourg.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 21h50